

PREFET DU MORBIHAN

**RESULTATS DE LA CDAC DU MERCREDI 26 AVRIL 2023**

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	Décision
Création d'un ensemble commercial par la création de deux activités commerciales (une activité d'équipement de la maison à l'enseigne JYSK d'une surface de vente de 930 m <sup>2</sup> et une animalerie à l'enseigne TOM&CO d'une surface de vente de 530 m <sup>2</sup> ) situées section DH N°413 et DH N° 414 au 53 et 55 Rue Théophraste Renaudot à VANNES (56000)	SCI CARDINET représenté par M. William TAURY-LE GAL	Maire de VANNES	Favorable	Favorable
		Pdt de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	Favorable	
		Pdt du SCOT de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	Favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	Favorable	
		Pdt du Conseil Régional	excusée	
		Maire de Kervignac - (représentant les maires)	Favorable	
		Président de Ouest Broceliande Communauté (représentant les E.P.C.I.)	excusé	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	excusé	
		Représentant Chambre d'Agriculture	excusé	